

CTP DSAC spécial Europe

A la demande du SATAC UNSA, La DSAC a organisé un CTP spécial Europe le 1^{er} octobre 2009 pour présenter son activité dans le cadre de l'Europe et évoquer les perspectives.

CTP DSAC SPECIAL EUROPE

Le SATAC UNSA avait demandé ce CTP spécial pour évoquer les évolutions sur le plan européen dues à la constitution du FABEC, aux dispositions du 2^e paquet ciel unique, mais aussi les positions de l'EASA.

Les interventions des représentants de la DSAC ont été très intéressantes et très professionnelles. Elles ont eu le mérite de montrer que la DSAC ainsi que la plupart de ses

domaines d'activité sont clairement impactés par des règlements européens et que la construction européenne de la surveillance était en train de se faire, que nous y contribuions ou pas.

**Pour le SATAC UNSA,
il est urgent de se mobiliser.**

CONSTITUTION DU FABEC

Comme le demandait le SATAC UNSA il y a un an, peu avant le sommet de l'aviation civile de novembre 2008 à Bordeaux (et comme il l'écrivait peu après), il est évident que les autorités de surveillance de chaque prestataire ne peuvent ni travailler dans des directions différentes, ni refaire 6 fois la même chose.

La DSAC a enfin compris qu'il fallait harmoniser les méthodes de travail et construire l'Europe de la

surveillance et se concerta avec ses homologues pour s'organiser.

Les prestataires de services de la Navigation aérienne l'ont également bien compris puisqu'ils ont créé un GT chargé de cette question parmi les GT relatifs à la constitution du FABEC.

Le SATAC UNSA estime que l'ambition en ce domaine n'est pas à la hauteur de l'enjeu.

QUAND LA CGT MONTRE SON VRAI VISAGE :

La CGT qui a 2 sièges en CTP avait fait convoquer, en plus, 2 experts : Tandis que les titulaires ne sont intéressés qu'au budget de ... la DSAC/Ouest (???) ... dans un CTP DSAC spécial Europe ..., les experts, eux, ne se sont intéressés qu'au FABEC (???) et leurs interventions ont été ... sidérantes !!

En effet, la DSAC a expliqué le fonctionnement des institutions européennes qui reposent, comme chacun le sait, sur le lobbying. Chacun peut trouver ça bien ou pas, souhaitable, inadmissible ... mais, c'est une réalité avec laquelle il faut composer et si on la refuse, d'autres feront mieux valoir leur avis.

A la demande du SATAC UNSA de mieux organiser ce travail de lobbying pour faire en sorte que les idées françaises puissent être entendues, voire prises en compte, la CGT a répondu par une longue diatribe contre toute idée de lobbying Français.

La CGT a annoncé à deux reprises que les personnels étaient d'accord avec le transfert de leurs activités à l'EASA !!!!

Le SATAC UNSA s'est étonné qu'un syndicat puisse affirmer cela ... sans avoir interrogé les personnels, puis a expliqué que, au contraire, les personnels étaient inquiets

de voir l'EASA très gourmande et récupérer les compétences les unes après les autres.

Nous comprenons mieux le point de vue de la CGT sur l'inutilité du lobbying, puisqu'elle est prête à sacrifier toute une activité de la DGAC ainsi que les personnels concernés.

Les TSEEAC et les IEEAC le savent bien, il y a un risque non négligeable pour les personnels à voir leur domaine d'activité transféré à l'EASA. Et c'est une chose qu'ils redoutent tout particulièrement.

Alors que toute la campagne électorale de la CGT a été basée sur le rejet d'institutions européennes, la négation de l'existence du statut de fonctionnaire européen, une critique sans faille des organisations internationales

laissant penser qu'ils savaient de quoi ils parlaient, nous avons eu droit à une question naïve de leur part sur les modalités de rémunération des agents mis à disposition de telles institutions.

Le silence absolu du SNICAC est à noter : Il n'a fait aucun commentaire, remarque ou déclaration sur un sujet pourtant structurant pour l'avenir des IEEAC !!!